

## Jamel Debbouze sera enfin jugé le 5 juin... - Casablanca

Écrit par

Mardi, 03 Juin 2008 02:43 -

---

(qui s'est récemment marié avec la journaliste Melissa Theuriau) devait répondre d'une conduite sans permis.

Lors de la dernière audience, le président avait insisté pour que le prévenu soit présent, car il avait déjà "séché" des audiences préliminaires, en fournissant des excuses qui n'avaient pas convaincu la cour.

Pourtant ce matin, Jamel était absent une nouvelle fois. Son avocat demandant la nullité dans cette affaire, lui avait fait savoir que sa présence n'était pas absolument nécessaire, le tribunal devant examiner cette nouvelle requête.

Le président de la 30e chambre n'a plus voulu s'embêter avec ces reports et ces excuses à répétition, et a accepté que le dossier soit transféré à la 20e chambre d'appel, qui a déjà sous le coude d'autres jugements concernant Jamel Debbouze pour des faits similaires, à savoir conduite avec permis de conduire annulé ou invalide.

La cour a, en revanche, exigé que Monsieur Debbouze soit présent à cette ultime convocation, qui a lieu le 5 juin à la 20e chambre d'appel.

Affaire à suivre...

[Joomla SEO powered by JoomSEF](#)